



## Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-798

Version PDF

Ottawa, le 28 octobre 2010

### **Appel aux observations sur l'ajout proposé de Jewish Life Television aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique**

1. Le Conseil a reçu une demande en date du 19 août 2010 d'Ethnic Channels Group Limited (ECGL) en vue d'ajouter Jewish Life Television (JLTV), un service non canadien de langue anglaise, aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique (les listes numériques).
2. ECGL décrit JLTV comme étant un service qui offre une gamme d'émissions éducatives, culturelles, historiques, documentaires, sportives et de nouvelles à caractère juif pour l'enrichissement personnel, le divertissement et le plaisir d'auditoires juifs et autres. ECGL ajoute que la programmation intéresse en particulier la communauté juive parce qu'elle est axée sur la vie juive et Israël, mais elle vise aussi à être accessible un plus vaste auditoire.
3. L'approche du Conseil concernant l'ajout aux listes numériques de services non canadiens qui diffusent en langue française ou anglaise est énoncée dans *Appel de propositions visant à modifier les listes de services par satellite admissibles en incluant d'autres services non canadiens admissibles devant être distribués en mode numérique seulement*, avis public CRTC 2000-173, 14 décembre 2000. En vertu de cette approche, le Conseil évalue de telles demandes à la lumière de sa politique générale qui, entre autres choses, écarte la possibilité d'ajouter un service par satellite non canadien si le Conseil le considère comme soit totalement, soit partiellement concurrentiel avec un service canadien de télévision payante ou spécialisée.
4. Le Conseil se fondera principalement sur les commentaires déposés pour déterminer quels sont les services canadiens payants et spécialisés que JLTV pourrait concurrencer en tout ou en partie et dont il faudrait tenir compte pour évaluer le risque concurrentiel que représente JLTV. Les parties qui sont d'avis et souhaitent plaider que JLTV concurrencera certains services canadiens payants ou spécialisés doivent nommer les services en question et donner des détails à l'appui de leurs dires, notamment des comparaisons quant à la nature et au genre des services, quant aux grilles horaires, aux sources de programmation et d'approvisionnement ainsi qu'aux auditoires cibles.

### **Appel aux observations**

5. Le Conseil lance un appel aux observations sur la demande d'ECGL d'ajouter JLTV aux listes numériques. Les parties qui déposent des observations doivent également

en faire parvenir une copie conforme au parrain canadien, ECGL, à l'adresse suivante :

Ethnic Channels Group Limited  
907, rue Alness  
Toronto (Ontario)  
M3J 2J1  
Courriel : slavalevin@ethnicchannels.com  
Télécopieur : 416-736-7677

6. Les preuves d'envoi des observations à ECGL doivent aussi être jointes aux observations originales déposées au Conseil.
7. Les observations sur la demande d'ECGL doivent parvenir au Conseil au plus tard le **29 novembre 2010**. Une copie des observations doit avoir été reçue par ECGL au plus tard à cette date.
8. ECGL peut déposer une réplique écrite à toute observation reçue à l'égard de sa demande. Cette réplique doit être déposée au Conseil au plus tard le **14 décembre 2010** et une copie signifiée dans chaque cas à l'auteur de l'observation.
9. Le Conseil n'accusera pas officiellement réception des observations. Il en tiendra toutefois pleinement compte, et il les versera au dossier public de la présente instance, à la condition que la procédure de dépôt ci-dessous ait été suivie.

### **Procédure de dépôt des observations**

10. Les observations écrites doivent être acheminées au Secrétaire général du Conseil selon une seule des façons suivantes

**en remplissant le**

[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

**par la poste à l'adresse**

CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

**par télécopieur au numéro**

819-994-0218

11. Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi de documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

12. Avant d'utiliser le courrier électronique, il faut s'assurer de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.
13. Les mémoires de plus cinq pages doivent s'accompagner d'un sommaire.
14. Les paragraphes du document devraient être numérotés. Pour les observations soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

### **Avis important**

15. Tous les renseignements fournis par les parties dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil, [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca), seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que le nom, l'adresse courriel, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que les parties fournissent.
16. Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.
17. Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été reçus, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.
18. Les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page web de ce processus public.
19. En conséquence, une recherche généralisée du site web du Conseil, à l'aide de son moteur de recherche ou de tout autre moteur de recherche, ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.
20. Le Conseil encourage les parties intéressées à examiner le contenu du dossier public et le site web du Conseil pour tout renseignement complémentaire qu'elles pourraient juger utile lors de la préparation de leurs observations.

### **Examen des documents**

21. Une liste de toutes les observations sera également disponible sur le site web du Conseil. La version électronique de toutes les observations soumises sera accessible à partir de cette liste. On peut y accéder en sélectionnant « Liste

d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site web du Conseil.

22. Les observations et les documents connexes sont disponibles pendant les heures normales d'ouverture aux bureaux suivants du Conseil.

### **Bureaux du Conseil**

Tél. sans frais : 1-877-249-2782  
ATS sans frais : 1-877-909-2782

Les Terrasses de la Chaudière  
Édifice central  
1, promenade du Portage, pièce 206  
Gatineau (Québec)  
J8X 4B1  
Tél. : 819-997-2429  
Télécopieur : 819-994-0218

### ***Bureaux régionaux***

Place Metropolitan  
99 Wyse Road  
Bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B3A 4S5  
Tél. : 902-426-7997  
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest  
Bureau 504  
Montréal (Québec)  
H2Z 1G2  
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est  
Bureau 624  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington  
275, avenue Portage  
Bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 2B3  
Tél. : 204-983-6306  
ATS : 204-983-8274  
Télécopieur : 204-983-6317

2220 12th Avenue  
Bureau 620  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 0M8  
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper  
Bureau 520  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

858, rue Beatty  
Bureau 290  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6B 1C1  
Tél. : 604-666-2111  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général